## Les minéraux canadiens changent de cap

Les États-Unis et les pays industrialisés monopolisaient, jusqu'au milieu du vingtième siècle, l'exploitation des métaux et des minerais du monde entier.

Cependant, depuis les années 1950, la demande a radicalement changé de cap pour s'orienter vers les pays du Bassin du Pacifique,

surtout au Japon et en Chine.

Ce déplacement se reflète dans les exportations du Canada vers le marché de l'Asie et du Bassin du Pacifique. En 1975, les exportations de minerais et de métaux vers cette région totalisaient l,2 milliard de dollars. Douze ans plus tard, ce chiffre avait presque quadruplé.

Parallèlement, la répartition des exportations canadiennes en Asie et dans le Bassin du Pacifique a cessé d'être largement axée sur le Japon (88 %), comme en 1975, pour inclure de nouveaux marchés aussi importants que la

Corée du Sud et Taiwan.

En 1985, le Canada a ouvert quatre nouveaux bureaux commerciaux dans la région. Après avoir consulté les provinces, il a élaboré une stratégie commerciale nationale et a lancé le programme commercial de l'Asie et du Pacifique. Ces initiatives ont connu d'heureux résultats. D'après les chiffres commerciaux publiés par Statistique Canada, au cours des neuf premiers mois de 1988, l'ensemble des exportations canadiennes vers le Japon a augmenté de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les exportations destinées à la Chine, à Taiwan et à Hong Kong ont doublé.

Dans le domaine des minerais et des métaux, les exportations canadiennes vers le Bassin du Pacifique continuent de privilégier les matériaux non traités, dont les prix se situent généralement au seuil des barrières tarifaires et non tarifaires, et sont assujettis à des facteurs de concurrence tels que la distance qui les

sépare du marché.

L'Acçord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) devrait favoriser la compétitivité du Canada sur les marchés nordaméricains des minerais et des métaux. En devenant plus concurrentiel sur son territoire, le Canada sera mieux armé pour soutenir la concurrence auprès des pays dans le Bassin du Pacifique.

Grâce à l'élimination progressive des tarifs douaniers, l'industrie canadienne disposera de nouvelles possibilités quant au traitement des minerais et des métaux avant l'exportation, et elle sera ainsi mieux préparée pour la recherche et le développement dans le traitement des

métaux.

L'élimination, par les deux pays, de la gamme complète des droits de douane moyens et élevés devrait élargir la spécialisation des produits et allonger les cycles de production; d'où des niveaux de productivité plus élevés à mesure que les entreprises profiteront des économies d'échelle,

La création, aux États-Unis, de nouveaux débouchés grâce à nos tarifs douaniers devrait également susciter, à long terme, la construction de nouvelles usines et l'expansion des

installations actuelles.

L'élimination bilatérale des droits de douane mettra les producteurs nord-américains sur un pied d'égalité avec les exportateurs du tiersmonde auxquels le système préférentiel général permet d'accéder en franchise aux marchés américains et canadiens. Finalement, la suppression des droits de douane reliés à certains apports destinés à l'industrie des minerais et des métaux abaissera les coûts d'investissement et de production.

## C.C.C. et S.E.E. ouvrent les portes

Grâce à l'aide financière de la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.), la Corporation commerciale canadienne (C.C.C.) a signé un contrat de 166 millions de dollars avec le gouvernement de l'Inde.

Ce contrat, conclu dans le cadre du projet de la mine de charbon à ciel ouvert de Rajmahal, en Inde, a été octroyé à la société montréalaise Met-Chem Canada Inc.

En plus d'augmenter la production annuelle de la mine de 1 million à 10,5 millions de tonnes, cette société fournira des services techniques, des équipements d'exploitation



En avant les ventes ! -- Mme Jean McCloskey, sous-ministre adjoint au Secteur de l'Asie et du Pacifique, au MinAffex (à g.), a rencontré, à Ottawa, M. S. Varadan, Secrétaire au ministère indien du Charbon. La réunion du groupe de travail Canada-Inde sur le charbon a fait progresser certains projets relatifs au charbon en Inde, dont le projet de Rajmahal. La Met-Chem Canada Inc. (Montréal) en a obtenu le contrat de 166 millions de dollars.

minière, des systèmes d'alimentation, des appareils de communication, ainsi que des machines et des véhicules de déblayage (pelles mécaniques, foreuses, camions et générateurs) - qui seront tous achetés au Canada!

Selon le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, « Ce projet est important pour les entreprises canadiennes spécialisées dans l'industrie minière car il leur permet de fournir des équipements, de renouveler leur capacité de fabrication et de rehausser le prestige des compétences canadiennes dans ce domaine. »

Constituée en 1969, la Met-Chem est une société d'ingénieurs et d'experts-conseils qui possède une vaste expérience de la consultation, de la conception, de l'exploitation et des achats de matériel. Elle offre ses services aux compagnies minières et aux aciéries du Canada et de l'étranger, y compris celles de l'Inde.

La C.C.C. est une société d'État mandatée pour faire fonction d'entrepreneur principal lorsque d'autres pays et agences internationales désirent acheter au Canada des produits et des services en traitant de gouvernement à

gouvernement.

Le financement du projet est assuré par la S.E.E., l'agence d'exportation officielle du Canada chargée de l'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et autres services financiers conçus pour favoriser les exportations canadiennes. Le prêt accordé par la S.E.E. à l'acheteur, la société Coal India Limited, une agence du gouvernement de l'Inde et le principal producteur de charbon de ce pays, est entièrement remboursable et sera garanti par le gouvernement de l'Inde.

## L'uranium canadien se vend bien au Japon

L'uranium de la Saskatchewan fait bonne figure au Japon.

Dans le câdre d'un contrat à long terme, de 1992 à 2001, le Japon achètera 6 millions de livres d'uranium, soit pour 150 à 200 millions de dollars, à la société Canadian Mining and Energy Corporation (Cameco), dont le siège social est à Saskatoon.

Il s'agit d'un contrat signé avec la Chubu Electric Power Company, la troisième plus grande compagnie d'électricité japonaise. Cette entreprise, qui dessert environ 20 % du marché japonais, alimente le sud-est du pays, de Tokyo à Osaka.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, a annoncé la transaction au cours de sa mission commerciale d'un mois dans le Bassin du Pacifique. Il s'agit de la première grande vente conclue par Chubu Electric, qui exploite trois centrales nucléaires et Cameco, une entreprise née de la fusion de la Saskatchewan Mining Development Corp. (SMDC) et de Eldorado Nuclear Ltd.

Cameco dessert environ 20 % du marché mondial de l'uranium. Le Japon, qui exploite 32 centrales nucléaires, et prévoit en construire 68 pour l'année 2010, est l'un des plus gros acheteurs de ce métal.

Cameco a en quelque sorte le pied dans la porte d'entrée d'un marché de premier ordre.

Sans être la plus grande vente conclue par Cameco, le contrat avec Chubu représente l'une des plus importantes transactions effectuées par cette entreprise au Japon. Mais l'essentiel, c'est que l'uranium est vendu selon des prix à long terme, soit deux à trois fois les prix au comptant. Chubu Electric paiera environ 25 \$ la livre, alors que le prix au comptant actuel est inférieur à 12 \$ la livre.

Cette mission a également fait valoir le désir de certaines sociétés japonaises de participer à des entreprises conjointes avec la Saskatchewan, en particulier dans les domaines de l'énergie, de la haute technologie, des

produits alimentaires et médicaux.

L'entreprise japonaise Marubeni envisage de produire, en Saskatchewan, de la viande de boeuf au goût des Japonais, de fabriquer des pâtes alimentaires, et d'y acheter du malt pour brasser de la bière japonaise. Marubeni est déjà associée à une usine de fabrication de turbines de centrale électrique de Saskatoon.